

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

S.R.P.V. POITOU – CHARENTES

Bulletin technique n° 31 du 31 octobre 2007 (4 pages)

Grandes Cultures

COLZA : stade B3 à B12

Grosses altises

Les dernières captures ont malgré tout encore été significatives ; à tel point qu'on a atteint le record pour ce ravageur sur les 20 dernières années «886 insectes piégés ».

Les traitements ont été réalisés sur les zones concernées.

Les interventions sont maintenant inutiles.

Charançons du bourgeon terminal

Deux seules captures à ce jour.

Si on reste en l'état, le traitement sera inutile

Pucerons

Poursuivre la surveillance sur les parcelles non encore protégées.

Intervenir dès le seuil atteint, soit 20 % de pieds touchés.

Phoma

Des projections ont été observées sur les **sites de Biard et de Chambon**.

Intervenir uniquement dans les très rares situations concernées (variétés non TPS à moins de 6 feuilles).

CEREALES : levée à 2 feuilles

Pucerons

Le vol à la tour à succion est très faible depuis une dizaine de jours, quelques captures sont signalées sur 2 pièges du réseau Vigie Virose en Vienne.

Sur un faible nombre de sites observés, les infestations sont très faibles ou nulles.

A partir de la semaine prochaine, surveillez les parcelles en cours de levée (suite aux pluies du 29).

Pour les rares parcelles au stade 2 feuilles (sans traitement de semence spécifique), tenir compte de l'évolution des populations avant d'envisager une intervention.

Remarque : la vigilance vis-à-vis des **limaces** et des **campagnols** reste d'actualité.

MAÏS : sondages larvaires

La prospection a eu lieu sur **290** parcelles (97 en Charente-Maritime, 40 en Charente, 42 en Deux-Sèvres et 111 en Vienne).

Elle a été effectuée en collaboration avec les organismes habituels : Fredon, FDGDON, Chambres d'Agriculture et partiellement Coopératives et Négociants.

REMARQUE : contrairement aux années précédentes, environ la moitié des parcelles notées a eu une protection insecticide (pyrale ou sésamie) afin de tenir compte de l'évolution des pratiques.

Etablie avec les moyennes cantonales, la cartographie permet de dégager des tendances à l'exclusion des situations très particulières (semis très tardifs, parcelles isolées…).

Sésamie

★ **En Charente-Maritime**, où le mode de notation n'a pas changé, les infestations sont assez faibles :

- 2/3 des parcelles sont pratiquement indemnes ;
- 1/5 est légèrement infesté (moins de 0,2 larve) ;
- 1/8 est moyennement infesté (seulement 3 parcelles sont à plus de 0,5 larve).

En moyenne cantonale, on retrouve les tendances habituelles avec des niveaux d'attaque sensiblement **plus élevés sur la façade atlantique** et des valeurs très faibles dans les secteurs Nord et Est.





CEREALES
Pucerons : A surveiller

MAIS
Pyrale-Sésamie : Bilan des sondages larvaires

Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de la Protection des Végétaux
13 Route de la forêt
86580 BIARD
Tél : 05 49 62 98 25
Fax : 05 49 62 98 26

Directrice gérante : S. DUTARTRE

Site internet : www.srpv-poitoucharentes.com
E-mail :srpv.draf-poitou-charentes@agriculture.gouv.fr

Publication périodique
C.P.P.A.P. n°1664-AD
ISSN n°0294-4693

★ **En Deux-Sèvres**, le nombre de larves par plante est très faible :

- 4 parcelles sur 5 sont pratiquement indemnes ;
- 1 parcelle sur 5 est légèrement attaquée (moins de 0,2 larve).

Toutes les moyennes cantonales **sont inférieures à 0,1**.

★ **En Charente**, le niveau d'infestation est globalement faible mais avec des valeurs un peu plus élevées au sud d'Angoulème :

- 3 parcelles sur 5 sont pratiquement indemnes ;
- 1 parcelle sur 4 est légèrement infestée ;
- 1 parcelle sur 8 est moyennement attaquée, en fait une seule valeur dépasse 0,4.

A part 2 cantons dans le sud du département, les moyennes cantonales sont faibles (inférieures à 0,15).

★ **En Vienne**, le nombre de larves par plante est **très faible** dans la plupart des situations :

- 3 parcelles sur 4 sont pratiquement indemnes ;
- 1 parcelle sur 5 est légèrement attaquée (moins de 0,2 larve) ;
- la valeur 0,2 n'est dépassée que dans 2 parcelles.

Les moyennes cantonales sont très faibles, une seule dépasse légèrement 0,1.

Pyrale

Le niveau d'infestation est globalement faible avec aucune valeur au dessus de 0,7 larve.

★ En Charente-Maritime

La pyrale reste très peu présente dans ce département surtout concerné par la sésamie :

- 3 parcelles sur 4 sont pratiquement indemnes ;
- 1 parcelle sur 4 est légèrement attaquée.

★ En Deux-Sèvres

Les valeurs observées sont faibles globalement :

- les deux tiers des parcelles sont pratiquement indemnes ;
- A part 3 parcelles ayant des valeurs comprises entre 0,4 et 0,5, les infestations sont faibles (inférieures à 0,2).

★ En Charente

Les attaques sont sensiblement plus importantes tout en restant à un niveau modéré (aucune valeur ne dépasse 0,5) :

- La moitié des parcelles est pratiquement indemne ;
- Près d'un quart est légèrement attaqué ;
- Dans environ un quart des situations, les infestations sont supérieures à 0,2 larve.

En moyenne cantonale, les 4 valeurs les plus élevées sont comprises entre 0,2 et 0,3 et se trouvent pour l'essentiel dans le sud du département.

★ En Vienne

Les résultats montrent que le niveau d'infestation est globalement assez faible même si c'est le département le plus concerné :

- les deux tiers des parcelles sont pratiquement indemnes ;
- près d'un quart est légèrement attaqué ;
- 8 % ont des valeurs supérieures à 0,2, mais seulement 3 parcelles dépassent 0,4.

En moyenne cantonale, les valeurs les plus « élevées » se situent dans le tiers Nord du département.

Notation plante attaquée

Effectuée pour la première fois cette année, elle caractérise la **présence de larves** ; (quelle que soit la génération) **ou de galeries**.

Dans 70 à 75 % des parcelles, moins d'une plante sur 5 est attaquée.

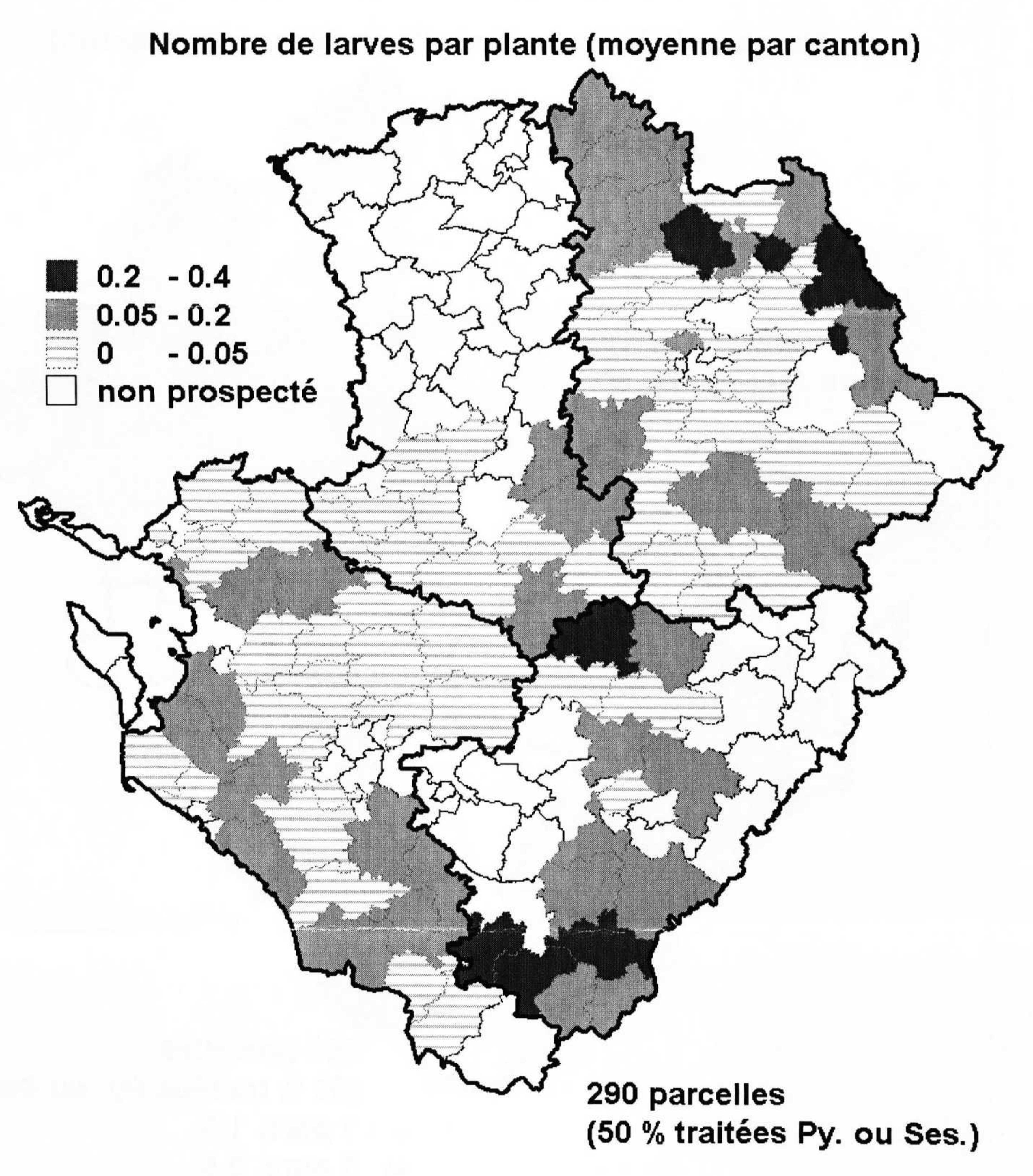
Dans 20 à 25 % des parcelles, entre 1 plante sur 5 et une plante sur 2 est attaquée.

Les parcelles avec plus d'une plante sur 2 attaquée sont très rares (environ 5 %). Une notation plus précise en Charente-Maritime montre que parmi les plantes attaquées, 1 sur 3 l'est au niveau de l'épi.

Le niveau d'infestation assez faible noté en fin de campagne est à replacer dans le contexte particulier de l'année caractérisée notamment par des conditions climatiques défavorables aux secondes (voire 3ème) générations des insectes foreurs.

La limitation de la nuisibilité directe et indirecte (facteur favorable à certaines mycotoxines) de ces ravageurs nécessite une lutte raisonnée :

- *gestion des résidus (voir bulletin du 17 octobre) ;*
- *lutte directe adaptée selon les secteurs ;*
- *en maïs spéciaux, cette lutte directe doit être renforcée.*


PYRALE
Nombre de larves par plante (moyenne par canton)
0.2 - 0.4
0.05 - 0.2
0 - 0.05
non prospecté
290 parcelles
(50 % traitées Py. ou Ses.)

P 82

SESAMIE



Nombre de larves par plante (moyenne par canton)

0.2 - 0.3
0.01 - 0.2
0 - 0.01
Non prospecté

290 parcelles
(50 % traitées Py. ou Ses.)
* 1 parc. 1,3
** 1 parc. 2.5